

Paris, le 28 février 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Journée de la Femme : les Départements engagés pour l'égalité Femme/Homme

Depuis avril 2015, les Conseillers départementaux sont élus en binôme paritaire, composé d'une femme et d'un homme. Les Départements ont ainsi adopté un mode de scrutin permettant de franchir un cap en faveur de l'égalité Femme/Homme.

#### D'où partons-nous et où en sommes-nous ?

Le rapport « Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élu.e.s au niveau local ? », rendu public le 2 février 2017 par le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes (HCE), apporte une série d'enseignements. Pour la première fois, les conseillères départementales représentent la moitié des assemblées et des bureaux, multipliant par 4 leur représentation par rapport à 2011 (13,8%).

Pour autant, la parité ne peut s'appréhender uniquement d'un point de vue quantitatif. Y a-t-il une progression de l'idée de la parité ? A-t-elle un effet d'entraînement pour atteindre des postes clé ?

Récemment, l'ADF a mené une étude de fond pour évaluer les effets de l'instauration des binômes paritaires. Les élus constatent des changements visibles dans le fonctionnement des assemblées départementales :

- Une présence féminine devenue automatique et accrue
- Un rajeunissement des élus
- Un degré d'implication et d'engagement fort de l'élue dans ses missions ; contribuant à une nouvelle approche dans les politiques à conduire

Le Président de l'ADF et du Département de la Charente-Maritime, Dominique BUSSEREAU, se félicite que « *l'arrivée massive de femmes, souvent issues de la société civile, donne un second souffle aux conseils départementaux.* »

Dans la plupart des Départements, le nouveau mode de scrutin a induit une nouvelle atmosphère de travail, des premières évolutions dans la redistribution des responsabilités, permettant plus de mixité dans les politiques menées.

Cette nouvelle répartition des rôles témoigne de la transition actuellement opérée dans les Conseils départementaux pour de nouvelles gouvernances, souhaitées par les élus eux-mêmes. La Journée de la Femme se profilant, les Départements prévoient de nombreux événements : expositions d'artistes femmes, tables rondes sur la mixité Femme/Homme, conférences, débats, concerts, etc.

#### A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins) et de la Métropole de Lyon.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.